



Aides aux familles : des nouveautés pour la rentrée !

❖ l'aide à la scolarité :

Votre enfant fait sa rentrée dans un établissement agricole, ou intègre une formation post bac ? La MSA peut vous aider, sous certaines conditions, à prendre en charge les dépenses liées à la scolarité. A partir de 2016, le montant de l'aide passe de 250 € à 500 € !

❖ l'aide aux apprentis :

Votre enfant est en apprentissage ? La MSA propose la prestation « d'aide aux

apprentis ». Son montant est dorénavant de 500 €. Cette aide peut être reconduite pour chaque année d'apprentissage.

❖ les bons loisirs :

La MSA peut vous aider à financer les activités sportives et culturelles de vos enfants à hauteur de 50 % de la dépense réelle.

A partir de la rentrée 2016, le plafond est de 120 € par enfant (ou 150 € si vous percevez l'Allocation d'Education Enfant Handicapé).

Pour connaître les conditions d'octroi des trois prestations présentées, vous pouvez prendre contact avec le service prestations extralégales au 02 35 12 70 17.

Vous pouvez retrouver toutes les prestations proposées par le service action sanitaire et sociale sur notre site internet :

www.msa-haute-normandie.fr

Passer du temps en famille :

❖ Des loisirs et des vacances pour tous :

Dans le cadre de son Plan d'Action Sanitaire et Sociale 2016-2020, la MSA Haute-Normandie souhaite renforcer son action en faveur des enfants porteurs de handicap et de leurs familles.

Ainsi, si vous percevez l'Allocation d'Education Enfant Handicapé, vous pouvez bénéficier d'une majoration de 30 € du plafond des bons loisirs de la MSA.

Vous pouvez également accéder à l'offre de séjour AVMA « Nos vraies vacances ! Séjour en famille pour les jeunes handicapés. »

« *Mon handicap me suit partout et tout le temps, même pendant mes vacances.*

Alors pour vivre pleinement un séjour avec ma famille, les villages club de vacances AVMA m'accueillent avec un animateur qui construira avec moi des activités sur mesure. »

Cet été toute la famille se retrouve à la campagne, la mer ou la montagne où chacun profitera d'un instant à soi : canoë, rafting, tir à l'arc, tennis, piscine, spa...

Les enfants et jeunes adultes handicapés pourront être pris en charge sur des 1/2 journées par un animateur spécialisé.

Cette offre **sans supplément** est proposée au tarif grand public dans les conditions affichées sur le catalogue AVMA 2016.

www.avma-vacances.fr

❖ Rejoignez nous au salon « Samedi en Famille » le 8 octobre à Evreux.

La MSA Haute-Normandie et l'Association de Vacances du Monde Agricole participeront au salon « Samedi en Famille » organisé par la CAF le 8 octobre 2016 au CADRAN, dans le cadre de la « Semaine des Parents ».

L'entrée est gratuite, et vous pourrez participer aux nombreuses animations organisées et venir partager en famille :

- De la lecture, des comptines, un parcours de motricité pour les jeunes enfants, des contes théâtralisés / Kamishibai, un espace relaxation, un lieu d'accueil enfants parents.

- Des activités parents-enfants : atelier de construction de jeux en bois, atelier de manipulation et de découverte, jeux en réseau, atelier de transvasement, atelier des senteurs, et d'autres jeux à découvrir en famille...

- Des expositions, des temps d'échanges, des projections de films suivies de débats et des informations sur les actions et services proposés par des professionnels et destinés à toutes les familles du Département.

Venez nous retrouver pour toutes les informations utiles sur les aides de la MSA en faveur des familles et sur les séjours AVMA !